

CENTRE MÉDITERRANÉEN D'ÉTUDES FRANÇAISES
35^E PROGRAMME INTERNATIONAL JUNIOR D'ÉTÉ 12/16 ANS
COURS D'ANGLAIS – SPÉCIAL JEUNES FRANÇAIS



CONDITIONS D'INSCRIPTION 2023

DÉTAILS DES TARIFS DE SÉJOUR			
DATES DE DÉBUT DU SÉJOUR	2 SEMAINES	3 SEMAINES	4 SEMAINES
18 juin	1.770 €	2.450 €	3.280 €
25 juin	1.830 €	2.500 €	3.340 €
2 juillet	1.895 €	2.640 €	3.390 €
9 juillet	1.895 €	2.640 €	3.340 €
16 juillet	1.895 €	2.575 €	3.280 €
23 juillet	1.830 €	2.450 €	
30 juillet	1.770 €		

CES PRIX COMPRENNENT	CES PRIX NE COMPRENNENT PAS
<ul style="list-style-type: none"> ▲ la cotisation annuelle à l'association ; ▲ les cours d'anglais obligatoires : 15 leçons de 60 minutes par semaine et le matériel pédagogique. 15 élèves maximum par classe ; ▲ l'hébergement en pension complète en chambres de 2 à 4 lits (arrivée le dimanche, départ le samedi) ; ▲ le programme d'activités sportives et culturelles d'après-midi (facultatifs), l'excursion du samedi (sauf celui du départ) et les animations de soirées au choix (organisées par le CMEF et ses partenaires). L'exemple de programme d'activités culturelles et sportives d'après-midi et de soirée n'est pas contractuel. <i>Nota Bene</i> : étant donné le grand nombre d'activités proposées, il n'est pas toujours possible de toutes les pratiquer durant le séjour. Le CMEF proposera en toutes circonstances un choix d'activités de qualité adaptées aux adolescents ; ▲ le contrôle des accès du campus 24H/24 et la surveillance de nuit par agent de sécurité professionnel ; ▲ l'encadrement 24H/24 par les animateurs ; ▲ le lavage du linge une fois par semaine ; ▲ la connexion Wifi (hotspot aux normes en vigueur) à la cafétéria ; ▲ les frais d'accueil et de transfert à l'arrivée et au départ (sur demande) : transferts assurés gratuitement pour des horaires d'avion ou de train départ ou arrivée compris entre 8 h et 22 h, sinon supplément 90 €. Le CMEF ne peut être tenu responsable d'événements imprévus et indépendants de sa volonté sur la route de l'aéroport de Nice ou de la gare de Monaco (uniquement), qui occasionneraient des retards. 	<ul style="list-style-type: none"> ▲ le voyage de votre pays d'origine en France et retour ; ▲ les assurances personnelles ; ▲ l'option français intensif d'après-midi : 135 € / semaine ; ▲ la caution de 50 € en espèces ; ▲ la perte ou la réparation du matériel prêté au participant durant les activités ; ▲ les frais médicaux de médecin et de pharmacie ; ▲ une nuit supplémentaire avec excursion journée : 95 € ; ▲ supplément transfert hors période 8 h/22 h : 90 € ; ▲ les serviettes de toilette ne sont pas fournies.

CONDITIONS D'INSCRIPTION 2023

DEMANDE D'INSCRIPTION

Elle doit comporter :

- ▲ le bulletin d'inscription dûment complété et signé ;
- ▲ un acompte de 500 € par virement bancaire SEPA ou paiement en ligne par carte bancaire (net de frais bancaires).

Dès réception de l'acompte et du présent bulletin d'inscription complété et signé, un email vous parviendra (à l'adresse électronique indiquée comme la principale) ainsi que des codes d'accès à [votre espace réservé](#) : vous y trouverez des informations pratiques et des formulaires à compléter attentivement (fiche sanitaire avec assurance médicale et responsabilité civile, scan du passeport ou de la carte d'identité). *Attention : l'inscription ne sera définitive qu'à réception du solde et des informations et documents obligatoires.*

MODE DE PAIEMENT

Tout versement doit être obligatoirement effectué par virement bancaire en mode SEPA européen* ou paiement (en ligne) par carte bancaire à la fin de l'inscription. Le solde (net de frais bancaires) des droits d'inscription doit être adressé au plus tard un mois avant la date d'arrivée au CMEF.

Banque : Crédit Agricole Provence-Côte d'Azur. 114 avenue du 3 septembre F-06320 Cap-d'Ail.

IBAN : FR76 1910 6006 4400 0891 2001 213 • SWIFT : AGRIFRPP891.

CONDITIONS D'ANNULATION

L'acompte de 500 € demeure acquis au Centre Méditerranéen. Aucun remboursement ne sera accordé : en cas d'annulation moins d'un mois avant l'arrivée, en cas d'arrivée après le début des cours, lors d'un départ anticipé ou en cas d'annulation sur place de l'option d'après-midi *Français intensif*.

Le Centre Méditerranéen d'Études Françaises se réserve le droit d'annuler le séjour ou l'option de celui-ci, si le nombre d'inscriptions est jugé insuffisant ou en cas de force majeure relatif au lieu d'accueil (incendie, dégâts des eaux). Dans ce cas, les droits d'inscription seront entièrement remboursés et non pas les frais de voyage (train, avion).

- ▲ **ANNULATION DU SEJOUR POUR FORCE MAJEURE** : après la réservation auprès de notre école, si votre séjour linguistique au CMEF est annulé pour des raisons liées à une épidémie/pandémie, telles que des restrictions de voyage imposées par les gouvernements, l'annulation des moyens de transport ou l'existence de symptômes du COVID-19 chez votre enfant (dûment justifié) : nous vous dispenserons de tout frais d'annulation et vous proposerons de reporter le séjour ultérieurement au CMEF. Le cas échéant, nous vous rembourserons les sommes engagées (hors frais de voyages).

ASSURANCES

Les participants doivent obligatoirement contracter dans leur pays une assurance incluant : la responsabilité civile individuelle (en cas de dommage causé à un tiers), l'assurance médicale : maladie, accident, hospitalisation, rapatriement ; l'assurance pour la pratique d'activités sportives (renseignez-vous auprès de votre compagnie d'assurance). Par ailleurs le CMEF recommande vivement la prise d'une assurance perte ou vol d'effets personnels, **annulation voyage toutes causes**. Le CMEF décline toute responsabilité en cas de vol (téléphone mobile, ordinateur portable, tablette, etc.). Nous vous conseillons de choisir pour votre enfant un bagage fermant à clef.

L'assurance du CMEF couvre exclusivement sa propre responsabilité civile.

SORTIE INDIVIDUELLE NON ACCOMPAGNÉE

A partir de 13 ans (recommandation du CMEF : 14 ans). Possible de 13h30 à 18h30 avec l'autorisation signée des parents. Par groupes de 3 adolescents minimum. Dans ce cas, le Centre Méditerranéen d'Études Françaises décline toute responsabilité. Il est formellement recommandé aux adolescents de se baigner sur des plages surveillées par des maîtres-nageurs sauveteurs.

ACTIVITÉS AQUATIQUES

(Voir descriptif des activités sur [notre site web](#)).

Votre enfant pourra, s'il sait nager (un test de natation sera effectué le lendemain de l'arrivée) et s'il le souhaite, participer aux activités nautiques suivantes en présence d'un encadrement spécialisé et de nos animateurs : voile, paddle, banana boat, kayak. Avec autorisation.

ESCALADE ET ACCROBRANCHE

(Voir descriptif des activités sur [notre site web](#)). Avec autorisation.

Ces activités nécessitent une condition physique normale. Veuillez bien à ce que vos enfants soient aussi assurés pour ce type d'activités.

SANTÉ

J'autorise le CMEF à prendre toutes mesures qu'il juge nécessaires (visite médicale - hospitalisation en cas d'urgence au CHPG de Monaco ou dans un hôpital français) en vue de préserver la santé ou la vie de mon enfant. Dans ce cas je m'engage à prendre en charge les frais médicaux et d'hospitalisation.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

(Fondé sur la réglementation française).

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription et je m'engage avec mon enfant à ce qu'il respecte, durant son séjour, les règles de vie et de sécurité définies par la Direction du CMEF en fonction de la réglementation française en vigueur.

Interdictions formelles : cigarettes normales ou électroniques, alcool et drogue, boissons énergisantes, objets dangereux (couteaux, pétards, etc.), usage du feu, graffitis et dégradations, sortie sans animateur après 18h30, grimper aux arbres.

Le non-respect du règlement intérieur, comme tout comportement jugé incompatible avec la sécurité des participants ou du personnel (alcool, drogue, violence) entraînera une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion immédiate du participant sans avertissement préalable à la charge de sa famille et sans remboursement du séjour restant.

Le CMEF se réserve le droit de formuler et de faire appliquer en cours de séjour des règles de vie non inscrites dans les conditions générales d'inscription, de manière à assurer la sauvegarde physique et morale de ses adolescents participants.

La loi française exige que tous les participants disposent sur place (au CMEF) de leurs papiers d'identité originaux (passeport ou carte d'identité que nous garderons en lieu sûr.

Le CMEF se réserve le droit de refuser l'inscription d'un adolescent dont il a jugé le comportement inacceptable lors d'un séjour précédent, dans ce cas, les sommes éventuellement versées seront restituées.

Caution : nous vous demandons de provisionner 50 € en plus de l'argent de poche en espèces que vous donnerez à votre enfant pour le séjour. Cette caution lui sera restituée à son départ sauf en cas de dégradation de matériel au CMEF.

En envoyant le présent formulaire complété, j'autorise le traitement de mes données selon les modalités et fins énoncées dans les informations sur le traitement des données personnelles publié sur le site web du CMEF (Règlement (UE) 2016/679 - RGPD).

Ces données seront utilisées exclusivement pour le traitement et la gestion de l'inscription et du séjour de mon fils/ma fille durant le programme Junior d'été du CMEF.

DROIT À L'IMAGE

Le CMEF sélectionne soigneusement et utilise des photos prises lors des séjours pour illustrer ses documents de présentation et son site internet, sauf avis contraire du participant, de ses parents ou du représentant légal : la demande devra être faite au CMEF par courrier recommandé au plus tard le jour de l'arrivée du participant.

R.G.P.D.

Les données personnelles recueillies par le CMEF sont confidentielles et à l'usage exclusif de l'école. Le règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD) est entré en application le 25 mai 2018. Ce texte a pour objectif de mieux protéger les particuliers concernant le traitement de leurs données personnelles et de responsabiliser les professionnels. Notre association respecte cette réglementation. Aucune donnée n'est transmise, à titre gratuit ou onéreux, à des tiers.

RÉCLAMATION

Toute réclamation devra être formulée par écrit à la Direction du CMEF avant le terme du séjour pour être recevable.

LITIGE

Tout litige relatif à l'exécution des présentes clauses est de la compétence des tribunaux du ressort du lieu de situation du CMEF : Nice, 06000.